• • • Des Maires s'engagent!

Extrait du discours du maire d'Hiroshima prononcé à la conférence « PrepCom » sur la révision du TNP (Genève 2003).



« (...) L'Humanité entre à présent dans l'étape finale d'une décision cruciale. Pendant 50 ans et spécialement depuis 1989, la question suivante a été posée : les armes nucléaires vont-elles être éliminées. ou chaque Etat ayant les capacités suffisantes cherchera-t-il à posséder la sienne ? (...)

C'est pour cela qu'il incombe au reste du monde, à la grande majo-

rité de la communauté internationale, de se dresser maintenant pour dire à nos chefs militaires que nous refusons d'être menacés ou protégés par les armes nucléaires. Nous refusons de vivre dans un monde de peur et de haine continuellement recyclées. Nous refusons de nous voir les uns les autres comme des ennemis. Nous refusons de coopérer à notre propre éradication. (...)

En résumé, ce que nous demandons ici et maintenant, c'est qu'à l'occasion de la révision du TNP en 2005, vous saisissiez cette opportunité de passer par un vote majoritaire, sans tenir compte des Etats qui s'y opposeraient, un appel pour cesser l'état d'alerte de toutes les armes nucléaires, pour une action sans équivoque vers le démantèlement et la destruction de toutes les armes nucléaires conformément à un calendrier clairement libellé, de même qu'un appel à des négociations sur une Convention des armes nucléaires qui établirait un programme irréversible et vérifiable pour la complète élimination de ces armes.

L'abolition des armes nucléaires n'est en aucun cas moins importante que l'abolition de l'esclavage. Nous ne nous battons pas juste contre une technologie ou une arme. Comme l'a dit Martin Luther King Junior, nous combattons les armes nucléaires dans nos esprits. Nous combattons l'idée que n'importe qui pourrait, pour une raison qu'il estime légitime, provoquer un holocauste nucléaire.

Nous combattons l'idée de devoir dépenser des milliards de dollars en surarmement alors que des milliards d'entre nous vivent dans des conditions d'extrême pauvreté.

Vous entendrez bientôt parler d'une nouvelle campagne pour l'abolition des armes nucléaires. Les villes d'Hiroshima et Nagasaki, soutenues par la Conférence mondiale des maires pour la paix, qui représente 539 villes, une population de plus de 250 millions d'individus à travers le monde, travaillent avec chaque personne désireuse d'aider à dessiner, développer et implanter cette campagne (...) ».

Le discours complet est disponible sur les sites : www.afcdrp.com et www.mvtpaix.org

De nombreuses villes du Monde entier s'engagent dans cette campagne. Vous aussi vous pouvez solliciter votre maire pour qu'il y prenne part. Contactez les organisations françaises d'Abolition 2000 pour vous y aider.

Débats, conférences, manifestations...

Les organisations partenaires de cette nouvelle campagne pour le désarmement nucléaire sont à votre disposition pour vous aider à organiser des débats, conférences, concerts, événements sportifs, cafés pacifistes, manifestations diverses. N'hésitez pas à les contacter. Il y a urgence à créer un grand mouvement mondial d'opinion d'ici mai 2005 pour que la conférence de révision du TNP prenne des engagements décisifs de désarmement nucléaire.



15 000 personnes devant à l'Ile Longue en Bretagne.

• Abolition 2000 : un réseau international pour l'abolition de l'arme nucléaire

En 1995 à New York, à l'occasion de la Conférence de Révision du T.N.P., des organisations du monde entier se rassemblent pour créer un réseau international d'action pour l'élimination de l'arme nucléaire. Aujourd'hui, ce réseau Abolition 2000 compte plus de deux mille organisations des 6 continents. Les organisations françaises sont à l'initiative de campagnes et de manifestations communes. A Saintes en 2001 puis à Vénissieux en 2003, elles ont organisé les Journées du Désarmement Nucléaire. Elles vous proposent aujourd'hui ce matériel d'information en vue de re-mobiliser l'opinion publique d'ici mai 2005 pour que la conférence de révision du TNP permette une avancée incontournable vers le désarmement. Vous pouvez obtenir des informations auprès de chacune des organisations dont la liste figure en première page de ce document.

Education populaire au désarmement ◀ • • • •

Des sites web pour apprendre, comprendre et agir

Sites en français:

- Le Mouvement de la Paix : www.mvtpaix.org
- Mouvement pour une Alternative Non violente : manco.free.fr
- Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire
- Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire : acdn.france.free.fr
- Observatoire des armements : www.obsarm.org
- Institut de documentation et de recherche pour la Paix : www.idrp.org
- Institut Hiroshima-Nagasaki : www.ihn-france.org
- Organisation des Nations Unies : www.onu.org
- Association Française des Communes Départements et Régions pour la Paix :
- Association des Vétérans des Essais Nucléaires : www.aven.org Association des Victimes civiles et militaires de la guerre du golfe ifrance.com/avigolfe

Sites en anglais:

Abolition 2000: www.abolition2000.org

Ligue Internationale de Femmes pour la Liberté et la Paix : www.wilfp.org

• • • Avec ce document, 3 cartes postales pour agir en faveur du désarmement nucléaire

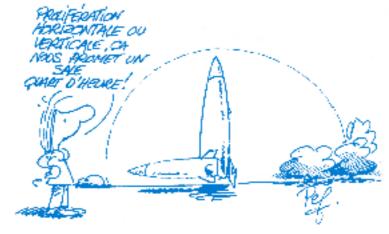
Chacune des cartes postales est à envoyer à un acteur politique concerné

- Le maire de votre commune (ou le député de votre circonscription), car c'est lui qui èst votre élu le plus proche. Il doit assurer la sécurité des citoyens de sa commune. Un des membres du conseil municipal est l'interlocuteur "Défense" de la préfecture. Le Maire d'Hiroshima demande à ce que chaque maire fasse des démarches pour que le sarmement nucléaire promis par le traité international, le TNP, soit réellement décidé avec un calendrier jusque en 2020. Les maires seront nombreux à assister à la réunion de révision du TNP en mai 2005 à New York pour montrer la volonté populaire de désarmement
- Le Président du Parlement européen et/ou un député européen de votre choix, sachant que les élus européens peuvent influencer les débats dans les institutions euro-péennes pour que le parlement et les commissions fassent des propositions de démarches de l'Union européenne et de
- Le président de la République. C'est lui le chef des armées et le responsable de la France pour l'application des traités internationaux. C'est donc lui qui doit mettre en œuvre le démantèlement des arsenaux nucléaires français comme le prévoit le TNP. Il doit négocier les étapes et le calendrier et pour cela il serait important qu'il fasse des propositions au nom de la France. L'échéance de mai 2005 lors de la révision du TNP à l'ONU serait une excellente opportunité.

CAMPAGNE POUR LE

DESARMEMENT NUCLEAIRE





A l'initiative des organisations

- Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire
- Appel des Cent pour la Paix
- Artistes pour la Paix
- Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire
- Enseignants pour la Paix
- Lique Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté
- Mouvement de la Paix
- Mouvement pour une Alternative Non-violente
- Observatoire des armes nucléaires françaises
- Pax Christi
- Stop Essais pour l'Abolition des armes nucléaires

Avec le soutien de :

- Association Nationale des Cheminots
- Association Républicaine des Anciens
- Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux
- Comité National pour l'Indépendance et le
- Confédération Générale du Travail CGT
 Coordination de l'Action Non-Violente de
- Fédération Espérantiste du Travail
 Fédération Nationale des Travailleurs de
- l'Etat FNTE-CGT
- Fédération Syndicale Unitaire FSU
- Forum Plutonium
- Greenpeace France
 Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix
- Institut Hiroshima-Nagasaki

- Maison de Vigilance
 Mouvement National de Lutte pour l'Environnement MNLE
- Mouvement de l'Objection de Conscience
 Mouvement Jeunes Communistes de
- l'Amitié entre les Peuples MRAF Mouvement International de la
- Réconciliation

 Parti Communiste Français
- Pionniers de France
- Syndicat National des Enseignements du Second degré - SNES
- Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique SNTRS-CGT
 Syndicat National des Chercheurs
- Syndicat National de l'Enseignement Supérieur SNESUP-FSU
- Union de Bretagne des Syndicats du Spectacle UBSAC-CGT

Ce matériel est distribué par

Désarmement nucléaire Prévu depuis 30 ans, **Exigeons-le maintenant!**

Les armes nucléaires sont des armes de destruction massive uniquement dirigées vers les populations civiles.

Utilisées par deux fois dans l'histoire de l'Humanité, leur prolifération accroît le danger d'un nouvel usage volontaire ou accidentel.

Pour faire face au danger de cette prolifération, la communauté internationale a estimé dès 1970 qu'il n'y avait qu'une seule issue possible, leur élimination.

Cette élimination a été prévue, non à travers le recours à la guerre, mais dans le cadre d'un traité international, le Traité de non-prolifération (TNP) signé par la totalité des Etats du monde sauf l'Inde, le Pakistan et Israël. La Corée du Nord s'en est retirée en 2003.

Pourtant la prolifération se poursuit et son danger a été de nouveau révélé à plusieurs reprises récemment.

Aussi est-il urgent de s'engager sans plus tarder dans l'élimination de ces armes de destruction massive en réalisant ce qui a été signé.

Pour préserver l'avenir de notre planète et des générations futures,

- demandons l'application immédiate du TNP et en particulier de son article VI qui prévoit l'élimination des armes nucléaires sous contrôle international strict et efficace.
- demandons que la France et l'Union Européenne prennent des initiatives majeures pour l'application du TNP dans la perspective de la conférence de révision du TNP qui aura lieu à l'ONU à New York en Mai 2005.

Coordination de la campagne : Le Mouvement de la Paix 139, bd Victor Hugo 93400 Saint-Ouen - Tél.: 01-40-12-09-12 Fax: 01-40-11-57-87 Mail: national@mvtpaix.org - Site Internet: www.mvtpaix.org

• • > Pourquoi le Traité de non-prolifération est-il si important ?

Parce que c'est le traité majeur de désarmement. Il a été signé par tous les pays à l'exception de trois (Inde, Pakistan, Israël). La Corée du Nord s'en est retirée en 2003. Ce traité est devenu loi internationale en 1970. La France l'a signé en 1992.

Le TNP distingue les pays dits « nucléaires » (Chine, France, Grande-Bretagne, Russie, USA) des autres pays dits «non-nucléaires» à la date d'entrée en vigueur du traité en 1970. Les premiers s'engagent à l'élimination complète de leurs armes nucléaires et les autres s'engagent à ne jamais en posséder. Depuis 1970, la promesse du désarmement nucléaire est largement ignorée.

Le TNP prévoyait une conférence de révision au bout de 25 ans (en 1995) pour déterminer la suite à donner. Après des mois de négociations, et grâce aux mobilisations

à travers le monde entier, un résultat satisfaisant a été obtenu . Ainsi en 1995, il a été décidé de renforcer le TNP par un ensemble de Principes et d'Objectifs pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire et de créer un processus de contrôle des obligations des Etats membres. Le TNP a été prorogé de manière indéfinie. Il a été prévu de réunir tous les ans des Comités Préparatoires (PrepCom) et une Conférence de Révision (RevCon) en l'an 2000.

En 2000, la conférence de révision fut un succès vers le désarmement nucléaire. Les exigences des opinions publiques et du droit international ont été relayé par quelques Etats non-nucléaires (Brésil, Egypte, Irlande, Mexique, Nouvelle Zélande et Afrique du Sud) qui ont obtenu un engagement « sans équivoque » des pays nucléaires à un « désarmement nucléaire total » en 13 étapes.

La prochaine Conférence de Révision se tiendra à New York à partir du 2 mai 2005.



 2ème Journées du Désarmement Nucléaire Vénissieux - Octobre 2003

Les 13 engagements pris en l'an 2000 par tous les Etats signataires du TNP et dont on doit exiger la mise en oeuvre

- 1- signature du Traité d'Interdiction Complète des Essais (TICE) sans délai et sans condition.
- 2- l'arrêt des essais nucléaires et de tout autre type d'explosion nucléaire.
- 3- La négociation à la Conférence du désarmement de Genève d'un traité sur l'interdiction de production de matières fissiles. Date limite pour aboutir : 2005.
- 4- Création d'une sous-structure de la Conférence du désarmement pour négocier le désarmement nucléaire.
- **5** Toute mesure de désarmement nucléaire devra avoir un caractère irréversible.
- 6- Le renouvellement de l'engagement des Etats nucléaires de leur décision sans équivoque d'accomplir une élimination totale de leurs armes nucléaires comme cela est écrit dans l'article VI du TNP.

• • Des engagements non respectés

Point 1 : Les Etats-Unis ont jusqu'à présent refusé de ratifier ce traité .

Point 2 : Les USA (avec le laser NIF) mais aussi la France (avec le Mégajoule près de Bordeaux) contreviennent à ces dispositions. De plus, les Etats-Unis n'excluent pas une reprise de leurs essais pour la mise au point de mininukes (armes nucléaires miniaturisées pour une utilisation sur le champ de bataille).

Points 3 et 4 : Actuellement on n'avance pas à la Conférence de Genève. Les opinions publiques doivent intervenir pour exiger des initiatives politiques.

Point 5: Les USA ont dénoncé unilatéralement le traité ABM pour lancer leur programme de bouclier anti-missiles. Les USA et la Russie ont remplacé les traités START par le traité SORT (accord Bush-Poutine) qui les autorise à conserver « en réserve » leurs armes nucléaires après démontage (ce qui viole d'ailleurs l'article 5). De plus, dans le traité SORT (mai 2002), les mesures de vérification prévues dans les accords SALT ont été supprimées.

- **7** Le respect complet des traités de désarmement nucléaire START II et START III et le renforcement du Traité ABM.
- 8- Le renforcement de l'accord tripartite USA-Russie-AIEA.
- 9- Les étapes de désarmement nucléaire seront menées de telle façon à garantir la stabilité internationale. On respectera les règles suivantes : 1- efforts de réductions unilatérales, 2-transparence des mesures prises, 3- réduction concernant aussi les armes nucléaires non-stratégiques, 4- réduction du niveau d'alerte des systèmes nucléaires, 5- diminution du rôle des armes nucléaires dans les politiques de défense, 6- les Etats nucléaires engageront au plus vite un processus d'élimination totale de leurs armes nucléaires.
- 10- Arrêt de la production de plutonium. Toutes les matières fissiles seront placées sous contrôle de l'AIEA avec des processus de vérification pour s'assurer que ces matériaux ne retournent pas dans des programmes militaires.
- 11- Ré-affirmation que le but ultime poursuivi est un processus de désarmement général et complet sous contrôle international.
- 12- Des rapports réguliers seront fournis dans le cadre du Traité de non-prolifération par tous les Etats parties, par rapport au respect de l'article VI.
- 13- Il sera développé de nouveaux moyens de vérifications pour s'assurer du respect des accords de désarmement et la pérennité d'un monde sans arme nucléaire.

Article VI du TNP

« Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ».

Le texte complet du TNP est disponible sur les sites : www.mvtpaix.org - www.obsarm.org - www.idrp.org - www.onu.org ou auprès des organisations à l'initiative de la campagne.

Avec 41,57 milliards d'Euros, le budget 2004 de la France consacre une nouvelle augmentation de près de 4% du budget de la défense.

Cette nouvelle hausse intervient après celle de plus de 6% en 2003. Avec 14,9 milliards d'euros, les crédits de recherche militaire et la fabrication de nouveaux armements, notamment nucléaires, augmentent de près de 10%. De telles augmentations ne se retrouvent hélas pas pour l'éducation, la recherche, la culture, le logement, les transports, les investissements sociaux...

Un tel choix budgétaire n'est pas de nature à répondre aux besoins de la France et des Français en matière de sécurité et de défense. Rien ne justifie une telle augmentation qui place la France en tête des pays européens en matière de dépenses militaires. Aucune menace stratégique ne pèse sur notre pays. Quant au terrorisme, les « réponses » militaires ont trop prouvé leur impuissance à résoudre ce problème qui puise ses racines dans d'autres champs.

C'est un complet renouvellement de toutes les composantes. Nouvelles têtes nucléaires, nouveaux missiles, nouveau sous-marin. Il s'agit de se donner la capacité d'intervention sur des champs de



Manifestation devant le site du Barp (Gironde). Ces installations sont destinées notamment aux essais nucléaires en laboratoire.

batailles plus lointains, ainsi les nouveaux missiles iront plus vite (jusqu'à Mach 8), devront être plus furtifs et avoir un plus grand rayon d'action (6000 km). Ces missiles transportant eux-mêmes de nouvelles têtes nucléaires. Et bien sûr, un deuxième porte-avion permettra à cette « force de dissuasion » d'être disponible sur tous les théâtres d'opérations de la planète.

A plus long terme, la construction du laser Mégajoule -près de Bordeaux- va permettre d'entreprendre des recherches sur la fusion nucléaire, susceptibles de déboucher sur la mise au point d'armes nucléaires à fusion pure dont la puissance sera modulable selon la cible. Le but du Mégajoule n'est donc pas « d'assurer la fiabilité et la sûreté des armes existantes ».

■De ce fait, la France s'inscrit dans un processus de prolifération verticale des armes nucléaires.

■ La France ne gagnerait-elle pas en crédibilité et en audience internationale en formulant des propositions en vue de la conférence de révision du TNP?

A cette question, nos organisations répondent par l'affirmative. C'est ce qu'elles ont rappelé en avril 2004 à New-York aux représentants de la France, à la Commission Préparatoire à la révision du Traité de nonprolifération nucléaire.

Déclaration de Mohamed El Baradei Directeur général de l'AIEA* Vienne, Février 2004

« La prolifération est en augmentation. Par le passé, l'équipement, les matériaux et les compétences étaient en grande partie inaccessibles. Aujourd'hui, il existe un réseau mondial sophistiqué qui peut fournir les moyens utiles à la production des matériaux nécessaires pour la fabrication de ces armes... ».

« Si le monde ne change pas, nous allons au suicide ».

« Naturellement, une des conditions fondamentales en matière de non-prolifération est l'engagement dans le désarmement nucléaire des cinq Etats nucléaires identifiés aux termes du Traité de non-prolifération (Grande-Bretagne Chine, France, Russie et Etats-Unis). Les accords récents entre la Russie et les Etats-Unis sont louables, mais ils devraient être vérifiables et irréversibles. Il faut établir une programmation claire du désarmement nucléaire en commençant par une réduction importante des 30 000 ogives nucléaires existantes, et mettre enfin en application le Traité d'interdiction complet des essais nucléaires... ».

*Agence International de l'Energie Atomique

Avis de la cour internationale de justice de la Haye concernant l'interprétation de l'article VI du TNP

Le 8 juillet 1996, les 14 juges à l'unanimité déclarent :

« Il existe une obligation de poursuivre de bonne foi jusqu'à leur conclusion des négociations pour le désarmement nucléaire sous tous ses aspects, sous un contrôle international strict et effectif ».



New York le 1^{er} mai 2004 : 25 pacifistes français participent à la manifestation « plus d'excuses nucléaires pour la guerre ! »

• • Dans le Monde en 2004

Nombres de têtes nucléaires déclarées

Pays	USA	Russie	France	Grande- Bretagne	Chine
Armes Stratégiques Missiles de portée entre 5000 et 15000 km	3456	5606	288	185	132
Armes Aéroportées par des bombardiers	1750	1540	60	0	150
Armes Tactiques Missiles de portée inférieure à 5000 km	1670	2050	0	0	120

Autres têtes nucléaires estimées

Les pays nucléaires non officiellement déclarés, ni membres du TNP, ne donnent pas l'état de leurs forces. Elles sont néanmoins estimées à :

- Inde: 30 à 40 têtes nucléaires et 2 bombardiers de 7000 km de rayon d'action
- Pakistan : 24 à 48 têtes nucléaires et 32 bombardiers (type F16) et des missiles de portée 2300 km
- Israël : 200 têtes nucléaires, environ 300 bombardiers et plus de 60 missiles tactiques
- Corée du Nord : 2 têtes nucléaires (?)

Remarque: L'OTAN déploie environ 150 bombes tactiques en Europe (Belgique, Allemagne, Grèce, Turquie et Angleterre)